

APPEL A CONTRIBUTIONS
POUR UN NUMERO THEMATIQUE DE LA *REVUE TRAVAIL ET EMPLOI*

8 mars 2012

**Expérimentations de terrain et politiques publiques du travail et de l'emploi.
Apports récents et mises en perspective**

La création d'un fonds d'expérimentation pour la jeunesse en 2008 (L'Horty et Petit, 2010) témoigne de l'essor des expérimentations de terrain en France. Pour la première fois, plusieurs expérimentations par assignation aléatoire¹ y ont été conduites, stimulées par l'écho récent des travaux du J-PAL sur la pauvreté (Banerjee et Duflo, 2009). Ce mouvement a été particulièrement important dans les domaines du travail et de l'emploi, et plus particulièrement sur le champ de l'insertion. Il est bien sûr encore trop tôt pour détecter les éventuelles évolutions que ce fonds a pu favoriser, mais il s'agit là d'un observatoire de choix. Les centaines d'expérimentations qui ont été financées à cette occasion préfigurent peut-être les voies que les politiques seront susceptibles d'emprunter dans l'avenir.

Les politiques du travail et de l'emploi ont été parmi les plus étudiées et influencées par ce type de méthodes, sans doute à cause de leur nature plus décentralisée (comparativement à l'éducation par exemple, où la tradition des expérimentations randomisées est beaucoup plus restreinte²). Au-delà de l'actualité récente, les expérimentations par assignation aléatoire s'inscrivent dans une histoire longue et pluridisciplinaire (médecine, psychologie, sociologie, économie, *etc.*). Les expérimentations d'impact des politiques publiques avaient suscité un enthousiasme nourri aux Etats-Unis dans les années 1960-1970. Le projet d'une « société de l'expérimentation » (Monnier, 1992) s'était traduit par la mise en œuvre de dispositifs mobilisant des milliers de personnes et des sommes considérables (des centaines de millions de dollars), notamment en matière de politique de l'emploi (Allègre, 2008). Dans les années 1980, l'essor initial a laissé place à un relatif reflux pour retrouver aujourd'hui un nouvel élan parmi les économistes.

La question du rapport entre les expérimentations et les sociétés dans lesquelles elles prennent place est déterminante. Pour comprendre les processus à l'œuvre, il s'agit de replacer ces méthodes dans les contextes disciplinaires, historiques, politiques et juridiques de leur émergence et de leur développement. Ainsi l'introduction des expérimentations en France s'est-elle accompagnée d'une modification des dispositifs juridiques (Gomel et Serverin, 2009). Les expérimentations impliquent des acteurs diversifiés : administrations publiques, élus, organismes de recherche, associations, entreprises privées et cabinets de conseil, « sujets » des expérimentations. Il importe de s'interroger sur la façon dont ces différents acteurs s'emparent (ou non) des expérimentations, aussi sur les interactions entre commanditaires et évaluateurs. Ces derniers sont attendus dans un rôle auquel, particulièrement lorsqu'ils font partie du monde académique, leur pratique ne les prépare en général pas : dire ce qui « marche » ou ne « marche pas », voire s'engager dans des préconisations de généralisation, de transformation ou de suppression des dispositifs expérimentaux. La manière dont ils vivent et gèrent l'écart entre ce rôle et leur légitimité scientifique mériterait une analyse à part entière.

Le présent appel a deux objectifs principaux :

Le premier est de **mettre en évidence l'apport de travaux issus d'expérimentations récentes** (par assignation aléatoire ou non) **au champ du travail et de l'emploi**. Les articles, qui présenteront des recherches empiriques originales, tâcheront de souligner les apports et les limites spécifiques du cadre expérimental suivi et inscriront leurs résultats dans la littérature théorique ou empirique sur le sujet. Ils chercheront également à préciser les conditions de leur élaboration et de leur déroulement. En particulier, lorsque les dispositifs expérimentés s'y prêtent, les auteurs s'efforceront d'analyser si leurs résultats sont en mesure d'apporter des réponses aux questions posées initialement par les commanditaires et, le cas échéant, ce qu'il conviendrait de mettre en place pour y répondre rigoureusement. Des récits décrivant la genèse, le

¹ Appelées également expérimentations contrôlées ou randomisées : il s'agit d'une technique issue des essais cliniques dans le domaine médical et visant à sélectionner des groupes par tirage au sort. L'un de ces groupes est exposé à la politique évaluée (groupe traité), l'autre non (groupe témoin). L'impact est défini par comparaison du devenir des deux groupes.

² Voir par exemple Cook (2002).

déroulement et les éventuels détours d'une ou plusieurs expérimentations sont bienvenus, y compris pour des projets qui ne sont pas arrivés à terme.

Le second objectif est de **prendre ces expérimentations pour objet d'étude afin d'exercer un regard historique et réflexif sur ces approches, afin de faire dialoguer les disciplines sur une méthodologie qui traverse les sciences sociales.** A ce titre, les articles traitant des thématiques suivantes (liste non exhaustive) dans le domaine du travail et de l'emploi sont les bienvenus :

- Sur quels corps d'hypothèses épistémologiques, théoriques, disciplinaires sont fondées les expérimentations ? Qu'est-ce qui échappe à ces expérimentations ? En quoi modifient-elles l'action publique et la recherche ? Quelle est la place des expérimentations par rapport à d'autres approches de l'évaluation des politiques publiques ?
- Perspectives comparées entre le mouvement récent d'expérimentations en France et d'autres moments de leur développement (*cf.* par exemple les expérimentations nord-américaines des années 60-70) ; perspectives comparées entre des expérimentations menées dans les pays du Nord et du Sud. Des articles visant à éclairer le rôle des contextes institutionnels (notamment juridiques) et sociaux sur la pratique et l'utilisation des expérimentations seraient bienvenus (comparaisons internationales).
- La construction sociale des expérimentations : rôle des acteurs promouvant et pratiquant ces expérimentations, demande sociale et politique, interactions, tensions, appropriations, résistances éventuelles sur le terrain. Quels sont les facteurs expliquant le succès scientifique et politique des expérimentations mais aussi que certains projets avortent ou sont redéfinis ? Quels sont les rapports au politique et à l'expertise sous-jacents aux expérimentations ?

Modalités de réponse

Les contributeurs sont invités dans un premier temps à proposer une **intention d'article** de 5 000 à 7 000 signes environ (trois à quatre pages), présentant clairement la question de recherche étudiée, les matériaux utilisés, les outils d'analyse mobilisés et les résultats attendus. L'appel est ouvert aux propositions de chercheurs issus de différentes disciplines (économie, sociologie, droit, *etc.*) et travaillant à partir de méthodes quantitatives et / ou qualitatives. Il est aussi ouvert à des enquêtes sur des pays étrangers, pour saisir les éventuelles spécificités nationales de ces problématiques.

Ces intentions sont à envoyer par courriel, en pièce jointe, à la rédaction de la revue travail.emploi@dares.travail.gouv.fr et, en copie, à philippe.zamora@ensae.fr et agnes.labrousse@u-picardie.fr **pour le 14 mai 2012 au plus tard**. Les auteurs dont les projets seront susceptibles de s'intégrer dans ce dossier thématique devront ensuite envoyer **leur article complet pour le 31 octobre 2012**.

Références bibliographiques

ALLEGRE G. (2008) : « L'expérimentation sociale des incitations financières à l'emploi : questions méthodologiques et leçons des expériences nord-américaines », *Document de travail de l'OFCE*, n°2008-22 - juillet 2008.

BANERJEE A. V. et E. DUFLO (2009) : « L'approche expérimentale en économie du développement », *Revue d'économie politique*, 119, 5, p. 691-726.

COOK T.D. (2002), "Randomized Experiments in Education Policy Research : A critical examination of the Reasons the Educational Evaluation Community has offered for not Doing Them", *Educational Evaluation and Policy Analysis Vol 24, n°3 pp 175-199*.

GOMEL, B., SERVERIN, E. (2009) : « Expérimenter pour décider ? Le RSA en débat », *Document de travail du CEE*, n° 119.

L'HORTY Y., PETIT P. (2010) : « Evaluation aléatoire et expérimentations sociales » *Document de travail du CEE*, n° 135.

MONNIER E. (1992), *Evaluations de l'action des pouvoirs publics. Du projet au bilan*, Economica, Paris, 2 éd., 245 p.